

Affichage : le 25/09/2019

**COMMISSION DES JEUNES
REUNION DU 23/09/2019**

Présents : MM C.FOURNIER, P.LAVIGNON, D SAUVAGE, J WIMEZ

Journée du 07/09/2019 :

Coupe Défisports+U19

53654.1 BOURTHES/CUCQ. Forfait de Cucq. Homologué : BOURTHES 3 – CUCQ 0 par forfait. Amende 23€ à Cucq.

53655.1 ST MARTIN AU LAERT/BLEROT PLAGE. Forfait de Saint Martin au Laert. Homologué : ST MARTIN AU LAERT 0 – BLEROT 3 par forfait. Amende minorée 15€ à St Martin au Laert.

53656.1 GROUP.SPORTING CLUB/OUTREAU AS. Forfait de Group.Sporting Club. Homologué : GROUP.SPORTING CLUB 0 – OUTREAU AS 3 par forfait. Amende minorée 15€ à Group. Sporting Club.

Coupe Défisports+U17

53671.1 HALLINES/WIMEREUX AS B. Forfait de Wimereux B. Homologué : HALLINES 3 – WIMEREUX 0 par forfait. Amende minorée 15€ à Wimereux.

53673.1 COULOGNE B/GROUP.SENINGHEM NIELLES VAUDRINGHEM. Forfait de Coulogne B. Homologué : COULOGNE B 0 – GROUP.SENINGHEM NIELLES VAUDRINGHEM 3. Amende 23€ à Coulogne.

53674.1 EQUIHEN/ETAPLES HV. Forfait de Equihen. Homologué : EQUIHEN 0 – ETAPLES HV 3 par forfait. Amende minorée 15€ à Equihen.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : C.FOURNIER